

**SEMESTRIEL
JUN 2009**

N°3

**GIGOUZAC
INFOS**



SOMMAIRE

- Page 1 : Pigeonnier
- Page 2 : Infos pratiques
- Page 3 : Le mot du Maire
- Page 4 à 7 : Infos municipales

- Page 8 à 9 : Vie à l'école et Associative
- Page 10 : Portraits ; Etat Civil
- Page 11 : Météo et Revue de presse

INFOS PRATIQUES

Mairie

- Le secrétariat est ouvert - les mardis de 13H30 à 15H30 - les vendredis de 15H à 17H
- Les permanences de Monsieur le Maire :

- les vendredis après-midi -les samedis de 10.30H à 12H

Tél 05 65 36 83 69 Fax 05 65 36 83 71

Email : mairie.de.gigouzac@wanadoo.fr

Communauté de Communes du Pays de CATUS

Tél 05 65 21 53 00 Fax 05 65 21 53 09

Office de Tourisme CATUS

Tél 05 65 20 86 40

Centre Intercommunal Action Sociale de CATUS

Point Multimédia ou Cyberbase, Amélioration de l'habitat (adaptation au handicap), Relais Assistance Maternelles), Centre de loisirs sans hébergement à CATUS et ST PIERRE LAFEUILLE, ...

Tél 05 65 20 86 43

NOUVEAU : VISIO ACCUEIL, sur rendez-vous, avec la CPAM, la CRAM, la CAF, la MISSION LOCALE et INFO FAMILLE

MAPA de CATUS (Séjours temporaires et permanents pour personnes dépendantes)

Tél 05 65 21 60 60

ADMR de CATUS

Tél 05 65 21 45 00 Fax 05 65 21 47 06

SYDED Déchetterie de CATUS à la ZAC « Les Matalines »

Tél 05 65 21 54 30 Fax 05 65 21 54 31

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h, le samedi de 9h à 12 h et de 13h30 à 17h30 *Attention : vous devez apporter les cartouches d'encre, les CD, les DVD usagés et les téléphones portables à la mairie pour élimination*

Horaires des messes à GIGOUZAC : une fois par mois samedi soir ou dimanche matin

Horaires de la bibliothèque communale : lundis de 14 heures à 16 heures Tél 05 65 36 02 56

L'association ANGEL tient à la disposition des habitants un fauteuil roulant et des cannes anglaises

NUMEROS D'URGENCE

SAMU 15 POMPIERS 18 OU 112 GENDARMERIE 05 65 22 70 17

ENFANCE MALTRAITEE 119 CENTRE ANTI-POISON 05 61 49 33 33

LE MOT DU MAIRE

BUDGET 2009 : MAITRISE ET VOLONTARISME

Le budget est un moment très important, car c'est la réalisation financière des projets pour lesquels nous avons été élus. Ce sont de vrais choix politiques.

Les lois de la décentralisation de 1982 ont accordé l'autonomie financière aux collectivités locales. Celle-ci ne s'applique en réalité qu'aux taux d'imposition, en effet, les bases qui servent aux calculs des différentes taxes locales sont arrêtées par les services fiscaux.

Grâce à une bonne maîtrise de nos dépenses de fonctionnement, à la revalorisation et à la majoration due au développement bâti des bases fiscales, le conseil municipal a donc décidé d'augmenter la pression fiscale de seulement 1.5%.

La Communauté de Communes de Catus, ainsi que le Département ont également décidé de limiter la pression fiscale à 1.5%. On ne peut que s'en féliciter, car nous traversons une période difficile, même s'il est vrai que dans nos régions rurales nous sommes encore un peu privilégiés.

Les dépenses d'investissement du budget communal sont qualifiées de dynamiques, par notre comptable. Ces investissements sont indispensables au bon fonctionnement de la commune, et à la qualité de notre environnement.

Je m'attarderai sur la réhabilitation de la décharge. En effet, ce programme représente à lui seul près de 30% du budget d'investissement. C'est beaucoup. Personnellement, j'aurais été favorable à une simple fermeture du site, afin d'en interdire l'accès et éviter les incivilités. Cependant, les services de l'Etat nous imposent de le réhabiliter, c'est ce qui explique ce coût important, et qui nous freine pour d'autres projets.

Pour la première fois, les taxes et redevances du Budget 2009 de l'assainissement (qui concerne les habitants du bourg) resteront inchangées. C'est le fruit d'une gestion rigoureuse et le fait que l'installation n'ait pas connu de problème.

L'été qui arrive sera à nouveau riche d'animations et de rencontres sur notre commune. Je voudrais ici saluer et féliciter nos associations et tous leurs bénévoles qui contribuent largement au dynamisme de la commune et à son rayonnement, en nous proposant des manifestations de qualité.

J'ai toujours dit que la municipalité devait être le moteur du milieu associatif, mais ne doit en aucun cas s'y suppléer. Aussi, nous aidons toutes les associations communales qui en font la demande, par une aide matérielle, logistique, ou financière.

Alors que les beaux jours se profilent, eux aussi propices aux rencontres, je vous souhaite un très bel été.

Votre Maire, Romuald MOLINIÉ

INFOS MUNICIPALES

PLAN LOCAL D'URBANISME

La commission avance sur ce projet. Le bureau d'étude nous a fait part des conclusions du diagnostic et des premiers éléments du plan d'aménagement et de développement durable (PADD). Une réunion publique est prévue fin juin 2009, afin que tous les administrés soient informés de l'avancement du PLU.

TRAVAUX

- Accès cimetière

Suite aux travaux de la commission équipements, le conseil municipal a pris connaissance de plusieurs croquis visant à réduire la pente de l'accès au cimetière de 25% actuellement à environ 12%. Ces travaux seront faits à l'automne 2009.

- Atelier Municipal

Réalisation par notre agent communal d'un plafond isolant, et aménagement d'une pièce chauffée servant d'atelier pour les travaux internes à la commune.

- Mairie

Le conseil municipal a souhaité renouveler le mobilier du secrétariat de Mairie afin d'améliorer la qualité de l'accueil du public.

- Toilettes publiques

La décision est prise d'apposer des poignées de part et d'autre des toilettes, facilitant ainsi leur utilisation.

- Enlèvement d'embâcle dans le vert

Suite à la crue de juin 2008, ces travaux sont prévus pour l'été 2009, période d'étiage.

VOIRIE

- Circulation au Mas de Guillaume :

Suite à la demande des habitants du hameau qui ont constaté une vitesse excessive des véhicules, il est décidé d'instaurer une ZONE Limitée à 50 kmh.

Les services compétents ont été contactés. Si d'autres cas similaires se présentent sur la commune, nous tâcherons d'y remédier.

- Chemin de la Vernière :

Le reste de concassé, datant des travaux d'adduction d'eau, a été utilisé pour créer un passage piétonnier entre la vanne de « la Vernière » et l'aire de stationnement des véhicules face à la maison GARDOU. Tout ceci embellit le quartier.

- Dès cet été, la Communauté de Communes de Catus effectuera la réfection des routes aux « Vignes Grandes » et au « Mas de Bris » (limite UZECH) avec reprise des ornières et monocouche.

ENVIRONNEMENT

- L'aménagement du point de collecte situé sur la place de la bascule a été effectué au printemps par la Communauté de Communes sur notre demande.

La commune prendra conseil auprès d'un paysagiste pour le choix des essences à planter autour de ce point afin de l'embellir.

- Concours communal villes et villages fleuris :

la commune s'est portée candidate, le jury départemental visitera notre commune dans le mois de juillet. Merci à tous les habitants qui contribuent au fleurissement général de la commune.

EGLISE

- Des travaux de consolidation ont été réalisés dans le clocher de façon à stabiliser le support des cloches.

- les travaux de démoussage de la toiture sont achevés

- La conservation et la restauration du retable ainsi que la statue de piéta se fera à l'automne prochain

MODERNISATION DE LA BIBLIOTHEQUE

Internet est arrivé ! Avec la Bibliothèque Départementale de Prêt, les responsables ont suivi plusieurs formations pour la mise en réseau informatique. Le local va être muni d'une nouvelle porte d'entrée.

Rappel : la bibliothèque est ouverte tous les lundis après midi

DECHARGES « LES BARTHES »

Tous les dossiers de demandes de subventions ont été envoyés. L'Etat et le Conseil Général ont répondu favorablement.

Dans un premier temps, nous devons faire l'acquisition des terrains, et les travaux se feront par la suite.

ENVELOPPES PRÉT À POSTER

Le Conseil Municipal a décidé de l'achat de 500 enveloppes pré imprimées avec des photos de GIGOUZAC, qui apparaîtront sur la gauche des enveloppes. C'est un outil de communication important.

MISE A DISPOSITION DU TENNIS

Une convention a été établie entre la Mairie et le club de tennis de Gigouzac afin de respecter le règlement élaboré entre les deux parties.

ELECTRIFICATION

Une étude est lancée pour le renforcement des lignes du Mas de Lapeyre, du Mas de Barrade et du Mas de Brie.

Le renforcement des lignes du Mas de Jouanis, ainsi que l'enfouissement d'une partie du réseau est prévu avant la fin de l'année.

VENTE DE BIENS SECTIONNAIRES

Mas de Guillaume : Avis favorable du conseil municipal relatif à la demande d'acquisition d'un bien sectionnaire déposée par Mr PERICHON, Mr et Mme Yves LABROUE ayant donné leur accord (surface de la parcelle concernée : 140m²).

Mas de Guinet : lancement de la procédure à la demande de la famille Couatou.

Mas de Jouanis : idem pour la famille Salanié.

Les sommes provenant de la vente de bien sectionnaires doivent obligatoirement être réinvesties à des fins d'embellissement ou d'amélioration, dans le hameau concerné par la vente.

VISITE DE L'EVEQUE

Le Conseil Municipal a reçu Monseigneur Turini le 17 janvier dernier. Ce fut l'occasion d'un échange très chaleureux, et d'une sympathique manifestation.

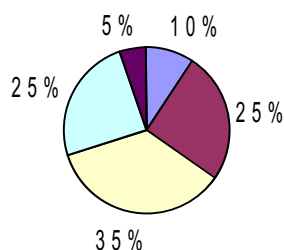
NOM DE LA PLACE DU FOYER RURAL

Cette manifestation s'est déroulée le 6 juin dernier, en hommage à notre très regretté Jacques Bourrée.



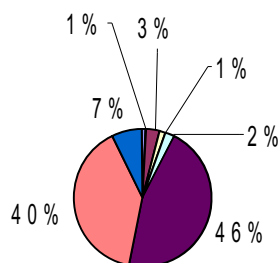
BUDGET COMMUNAL 2009

Section de Fonctionnement DEPENSES (140 955 €)



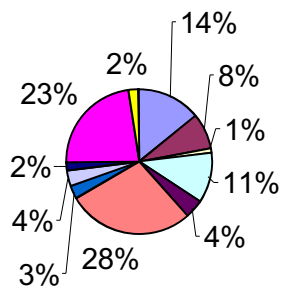
- Virement à la sect° d'investis
- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières

Section de Fonctionnement RECETTES (140 955 €)



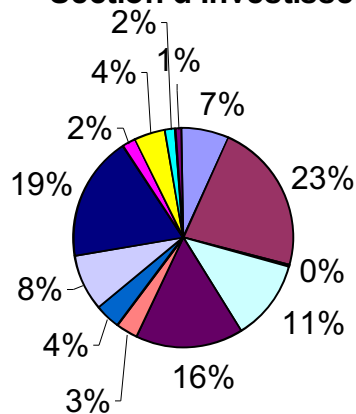
- Résultat 2008
- Atténuation de charges
- Produits des services
- Travaux en régie
- Impôts et taxes
- Dotations et participations
- Autres produits de gestion courante

Section d'Investissement DEPENSES (192 363 €)



- Solde d'exécution d'inv. reporté
- Emprunts en euros
- Dépôts & cautionnement reçus
- PLU
- Embacles Ruisseau
- Réhabilitation décharge "Les Bart
- Bâtiments publics
- Matériel
- Travaux en régie
- Eglise
- Atelier municipal

Section d'Investissement RECETTES (192 363 €)



- Virement de la sect° de fonct
- FCTVA
- TLE
- Excédents de fonctionnement
- Eglise
- Aménagement Sécuritaire FR
- Atelier municipal
- Ecole
- Réhabilitation décharge "Les Bart
- Embacles Ruisseau
- PLU
- Travaux réseau PVR
- Dépôts & cautionnement reçus

QUELQUES EXPLICATIONS SUR LE BUDGET 2009

La Section de Fonctionnement

Elle s'équilibre en dépenses et en recettes à 140 955€

C'est la section qui permet de faire fonctionner la commune au jour le jour.

Les dépenses de fonctionnement diminuent de près de 5% par rapport au budget précédent, sans nuire à la bonne tenue de la collectivité.

Pour les ressources, on y trouve principalement les recettes fiscales (+1.5%), mais aussi les dotations et les participations de l'Etat et du Département. Bonne surprise, cette année, elles augmentent significativement de plus 7%.

Tout ceci nous permet par conséquent d'augmenter notre capacité à financer nos investissements et donc de limiter le recours à l'emprunt.

La Section d'investissement

Elle s'équilibre en dépenses et en recettes à 192 363€

Ce budget nous permet de concrétiser les équipements décidés en conseil municipal, et ayant pour finalité d'apporter une plus value au patrimoine communal.

Plusieurs opérations ont été décidées ou prolongées cette année :

- Le retable de l'église, qui représente 23.25% du budget (mais opération très bien aidée),
- Le matériel et l'agencement de l'accueil pour 3.76%,
- l'atelier Municipal, sur lequel nous devons faire quelques travaux pour terminer ce programme, qui représente 2.35% du budget,
- Le Plan local d'Urbanisme pour 11.24%,
- Le curetage du ruisseau, suite à la crue du 10 juin 2008 pour 4.35%
- La réhabilitation de la décharge, poste le plus élevé, qui représente 27.70% de ce budget.
- Le reste, étant des travaux à réaliser en régie, le solde d'exécution reporté, des dépôts et cautionnement, ainsi que le capital des emprunts contractés, soit un total de 27.35%

En ce qui concerne l'annuité de la dette de la commune, un critère de bonne gestion normalement admis en finances locales, est de ne pas dépasser 20% des recettes de fonctionnement avec l'annuité d'emprunt à payer. Pour Gigouzac en 2009, nous sommes à 10.71%.

La commune est donc relativement peu endettée, ce qui pourrait nous laisser certaines marges de manœuvre pour l'avenir.

A noter que l'emprunt de la Salle des Fêtes s'est achevé en mai dernier.

VIE A L'ECOLE

LE MOT DE LA MAITRESSE

Activités du deuxième trimestre :

Les futurs élèves de sixième ont passé la journée du 20 mars au collège Gambetta et ont participé à des ateliers d'arts plastiques et de sport. Les élèves de CE2 et CM1 ont visité le musée Henri Martin de Cahors et l'exposition « les fils d'ARIANE » au Carrefour des Sciences.

Activités du troisième trimestre :

Début juin, les élèves de l'école de Gigouzac ont affronté dans une lutte orthographique amicale, les papis et mamies de l'association Angel du village à travers une dictée ! Un grand moment intergénérationnel !!!

Le 2 juin, après un travail sur les écritures, une sortie scolaire a conduit les élèves au musée Champollion de Figeac (sortie financée en partie par l'Association des Parents d'Elèves « APE »).

Découverte et exploration de la flore et la faune de la cour nord de l'école (colline derrière le bâtiment).

Le spectacle « Chorale » a eu lieu à l'espace Valentré de Cahors le mardi 16 juin à 20H30.

Le 29 juin, les élèves de Gigouzac et Saint Pierre Lafeuille se retrouveront à Auzoles pour une journée placée sous le signe du sport et de l'orientation.

Les élèves seront au rendez-vous du souvenir et du respect le mardi 30 juin au monument aux morts de Gigouzac pour entonner comme l'an passé le « Chant des Partisans ».

Cette année scolaire se terminera nous l'espérons, dans la joie et la bonne humeur lors de la kermesse, organisée par l'APE regroupant les élèves de Gigouzac et Saint Pierre Lafeuille , le jeudi 2 juillet dans la cour de l'école de Gigouzac.



Vendredi 15 mai a été célébré à l'école de Gigouzac, en présence des membres du SIVU, la titularisation de Jacqueline BERTAUD en tant qu'Employée du SIVU des Ecoles . Nous tenons à féliciter et à remercier Jacqueline pour son excellent travail effectué au sein de notre école, depuis plus de 8 ans. Saluons aussi son grand dévoue-

VIE ASSOCIATIVE

LES ASSOCIATIONS A GIGOUZAC

- A.N.G.E.L (Association Gigouzacoise d'Entraide et de Loisirs), Président : M. Alain EROUARD,

tel 05.65.21.46.68

- ATHLETISME CLUB, Président : Mme Ghislaine PAVARD (St Germain), tel 05.65.31.04.84

- A.P.E (Association de Parents d'Elèves), Présidente : Mme Nathalie LE MAGNEN, tel 06.87.36.07.82

LES ESTIVALES DE GIGOUZAC, Président : M. Julien BOZOUL, tel 06.82.33.68.57

TENNIS GIGOUZAC, Présidente : Mme Nathalie LE MAGNEN, tel 06.87.36.07.82

- CHASSE, Président : M. Jacky JOUGLAS, tel 05.65.36.88.34

- CLUB ASTRONOMIE, Président : M. Raphaël MELLAC, tel 06.87.83.25.52
- COMITE DES FETES, Président : M. Alexandro ATTELLY, tel 05.65.36.84.56
- LE FOYER RURAL, Co-Président : M. Daniel PARDES, Mme Nicole SEMPE, tel 05.65.36.85.88
- GYMNASTIQUE, Responsable Mme Nicole SEMPE, tel 05.65.36.88.09
- *Gymnastique : le vendredi de 11H30 à 12H30
- *Cinéma : 3^{ème} mercredi du mois, sauf le mois d'août, à 20H30 à la salle des fêtes
- *Tennis : Entraînements un samedi sur deux, Adultes de 11H à 12H, Enfants de 14H à 15H
- *Bibliothèque : (derrière l'église), Responsable Mme Jeannine LAPORTE, ouverte les lundis après-midi.
- *Après-midi Jeux (belote, scrabble, etc) : tous les jeudis de 14H à 17H30 à la salle des fêtes
- *Athlétisme : Entraînements, Enfants : le mercredi matin de 11H à 12H (stade de St Germain),
Ados : le samedi après midi de 14H30 à 16H (stade de St Germain)

MANIFESTATIONS A VENIR

Août

Vendredi 14

Journée Randonnée Pédestre sur l'histoire de la Commune suivie d'un repas. Débat et observation sur le site de l'Observatoire. (organisé par la Mairie et le Club d'Astronomie de Gigouzac)

Vendredi 21

15H00 : Concours de pétanque en doublettes,
18H30 : Apéritif concert avec les LEADERS,
22H30 : Concert des LEADERS (Les Estivales).

Samedi 22

11H00 : Dépôt de gerbe aux monuments,
15H00 : Concours de pétanque en doublettes,
18H30 : Apéritif concert «Les Méditerranéens »,
22H30 : Concert avec le grand orchestre des Méditerranéens et nuit dansante (Les Estivales).

Dimanche 23

15H00 : Concours de pétanque en doublettes,
18H30 : Apéritif concert avec Eric LANDMAN,
22H30 : Grand spectacle de l'orchestre Eric LANDMAN et grand bal.

Lundi 24

Concours de pétanque en doublettes
(Les Estivales).



Septembre

Samedi 19 : 21H Grand bal musette
(Les Estivales).

Octobre

Samedi 31: Halloween suivi d'un goûter (Angel)
Date à déterminer : Vide grenier (APE).

Novembre

Samedi 14 : 21H Grand bal musette avec l'orchestre Christophe COUENON (Les Estivales).

Dates à déterminer (Novembre et/ou Décembre) LOTO (Angel), Soirée châtaignes et vin nouveau (Foyer rural), LOTO (Les Estivales)

Arbre de Noël (Angel, APE),

PORTRAITS



Claude et Claudie...voilà deux prénoms à l'orthographe si proche que le seul « i » qui les sépare est sûrement celui du mot « indubitable » tant il était écrit qu'ils étaient faits l'un pour l'autre.

Claude est le fils de Raymond et Marcelle DELAYRE, tous deux bien connus à Gigouzac puisque Raymond y exerçait les professions de forgeron et maréchal ferrant, alors que son épouse Marcelle s'occupait du bistrot et des pompes à essence en même temps qu'elle assumait les fonctions de secrétaire de Mairie.

Claudie est native de St Denis Catus où elle vécut jusqu'à l'âge de cinq ans avant que ses parents n'aillent s'installer à Calamane puis à Englandières où sa maman était garde-barrière alors que son père travaillait sur les voies de chemin de fer.

C'est en 1962 que Claude et Claudie convolèrent en justes noces en l'église St Barthélémy de Cahors.

Après avoir travaillé une année durant à l'usine de Fumel en tant qu'outilleur, en 1959 Claude embrassa une carrière dans l'armée de l'air.

D'abord affecté à Nîmes, puis à Rochefort, il intégra ensuite la base aérienne de Cazaux. Claude et Claudie habitèrent alors à Arcachon jusqu'en 1969, année de leur départ pour Cognac.

De 1980 à 1987 Claude fut affecté à Tours, au commandement des écoles de l'armée de l'air.

Durant toutes ces années il fut mécanicien avion, chef de piste, chef de visite périodique (démontage total des avions pour révision), chef d'atelier réacteur, puis chargé de résoudre les problèmes techniques des oiseaux de fer depuis son bureau de Tours.

De 1962 à 1987 Claudie suivit Claude dans toutes ses affectations. Elle exerça les métiers de secrétaire, vendeuse en chaussures, et assistante maternelle (17 enfants gardés au cours de sa carrière !).

Entre 1980 et 1987 ils entreprirent de restaurer leur maison Gigouzacoise afin que celle-ci soit prête à les accueillir lorsque l'heure de la retraite militaire sonnerait.

Pendant que Claude effectuait sa dernière année sur la base aérienne de Francazal (à Toulouse), Claudie s'installait à Gigouzac.

En 1988 Claude quittait l'armée au grade d'adjudant-chef au terme d'une belle et longue carrière.

Mais retraite militaire ne signifie pas inactivité ! Dès 1989 Claude devient employé communal ; il le restera pendant 15 ans, jusqu'en 2004.

Claude et Claudie ont beaucoup œuvré pour l'organisation des festivités de Gigouzac. Claude porte en lui la fibre du bénévolat. Il fut d'ailleurs Président d'une association chargée d'organiser des festivités dans le milieu militaire.

Depuis quelques années Claudie travaille pour la commune à raison de quelques heures par semaine, alors que Claude, retraité, bricole, jardine, rend des services, et nourrit les canards de l'étang très tôt le matin !

S'il fallait qualifier ce couple sympathique et apprécié de tous, ce serait avec ces mots :

Amabilité, hospitalité et disponibilité.

ETAT CIVIL

Nos joies Naissance de Noëlie GOUDERC. Nous lui souhaitons tous nos vœux de bonheur ainsi qu'à ses parents, Sylvaine et Marc.

Nos peines Nos plus sincères condoléances aux familles de Luis RODRIGUES décédé le 10 mai 2009 et de Marcelle HENRY décédée le 3 juin 2009



METEO



La planète se réchauffe-t-elle ? Ya-t-il de moins en moins de précipitations ? Ce n'est évidemment pas en observant les relevés des températures maximales et les cumuls de précipitations de notre commune sur les seules deux dernières années que nous pourrions répondre à ces questions.

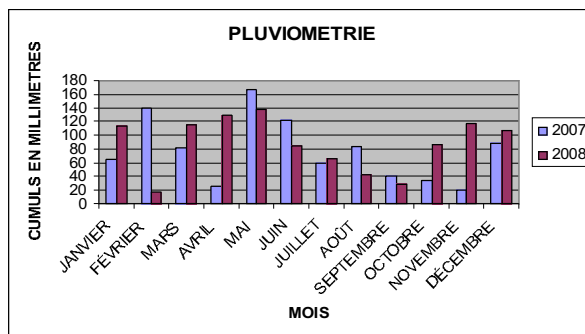
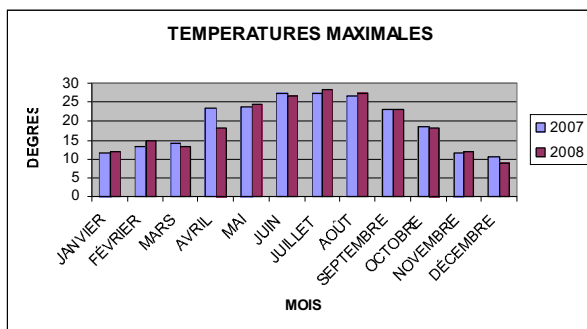
Cependant, la comparaison des relevés météo de 2007 et 2008 nous montre une grande stabilité des températures, par contre, si les cumuls annuels de précipitations sont d'un niveau sensiblement équivalent, de grandes disparités apparaissent lorsque l'on compare mois par mois.

Ces tendances se confirmeront-elles ?.....L'avenir nous le dira !

Quelques chiffres :

Moyennes des températures maximales annuelles : 2007...19.25° 2008...18.91°

Cumuls de précipitations annuels : 2007...923.6 mm 2008...1045 mm



REVUE DE PRESSE



René Coll. Photo DDM, A.M.

Disparition. René Coll : l'orchestre s'est tu

Il avait travaillé avec Sardou, Jean-Pierre Foucault ou Patrick Sébastien : René Coll est mort hier à Carcassonne à l'âge de 67 ans.

GIGOUZAC

Le succès des traditions. La transhumance de 400 moutons de Rocamadour vers les pâturages de Luzech a rencontré un franc succès lors de son étape à Gigouzac. Nombreux étaient les villageois présents pour accueillir le cortège. Ce jour là, l'association Angel et son président Alain Erouart qui avaient organisé une soirée pour célébrer leur passage. Les convives se sont délectés, entre autre, de succulentes poules au pot. Cette splendide manifestation a comblé la salle des fêtes, si bien qu'après avoir réuni 100 personnes, Angel s'est vu dans l'obligation de refuser les demandes supplémentaires. Les transhumants ont repris leur route le lendemain matin.

GIGOUZAC

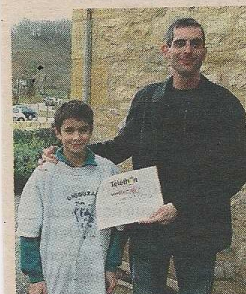
22/04/09

Vent de printemps « Chez Régine ». Un vent de printemps a soufflé au restaurant de Gigouzac « Chez Régine ». En effet, les restaurateurs ont beaucoup travaillé durant cet hiver afin de fêter conjointement la fin de leurs travaux et la première saison de l'année, tous deux signes de renouveau. En conséquence la salle du fond s'est agrémentée d'une nouvelle fenêtre, ouvrant une perspective magnifique sur la colline. Mais le plus gros des travaux s'est porté sur le bar qui a été entièrement refait. Le restaurant « Chez Régine » inaugurera ses nouveaux locaux le samedi 25 avril à partir de 18 heures en partageant un verre de l'amitié.

Gigouzac

12-2008

Téléthon en hommage à Jacques Bourrée



Le Maire avec R. Pardes.

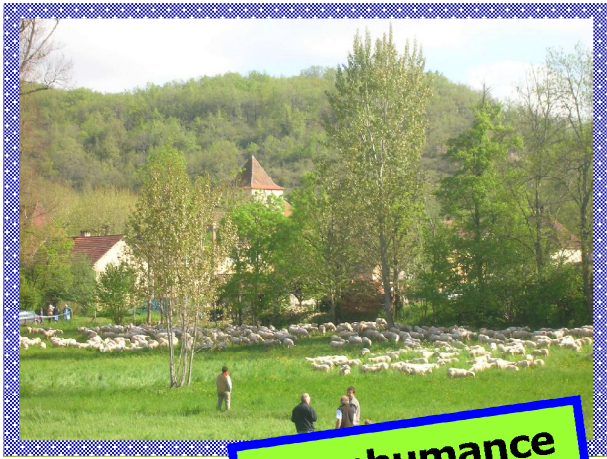
COMME chaque année l'AC Gigouzac/Saint-Germain, club d'athlétisme bien connu, participait à la grande manifestation du téléthon. Les jeunes espoirs ont sillonné le canton de Saint-Germain. Mais sur leur chemin, ils ont fait halte à Gigouzac. Bien sûr le village est associé à St-Germain dans ce club, mais c'est tout particulièrement pour rendre hommage à Jacques Bourrée, fondateur du club décédé depuis peu qu'ils tenaient à passer. À cette occasion, Romain Pardes, maire de Gigouzac, a reçu des mains de son tout jeune administré Romain Pardes le diplôme du téléthon 2008. Après s'être désaltérés, les jeunes coureurs sont repartis poursuivre leur œuvre dans les villages voisins, emportant avec eux l'urne contenant les dons Gigouzacois !

Gariotte de Robert BARRY



Peintures de l'église

Création artistique des élèves



Transhumance



**6 juin 2009 Inauguration
« Place Jacques BOURREE »**